



L'info

RETRAITÉS PRÉRETRAITÉS

TRIMESTRIEL - N°67

SOMMAIRE

01 ÉDITO

02 INFORMATION PRATIQUE

- Aphorismes à méditer

PROBLÈME DE SOCIÉTÉ

03

- La déshumanisation des services administratifs et les impossibilités d'accès

04/05

- Charité bien ordonnée commence par soi-même (devise des membres du « CAC40 »)

06 VIE SOCIALE

- Petit quizz nature

07 VIE PRATIQUE

- Le clafoutis, « c'est pas de la tarte ! »

08 MILITANTS DISPARUS

- Décès de notre camarade et ami AZEDE Étienne dit « Michineau »
- Hommage aux militants disparus

Directeur de la publication

► GÉRARD ALBESSART

Rédacteur en chef

► RAYMOND DENOYELLE

Rédaction

► PIERRE FILLAUD

► ANDRÉ DESLOGES

► JEAN-PIERRE BORIE

► JACQUES PITIOT

► JEAN-CLAUDE BUGEAT

► JEAN-CLAUDE BRETON

► JEAN-LUC BURGAIN

Des milliards comme s'il en pleuvait...

La situation sanitaire alimente toujours la « une » des médias. Quelles que soient les controverses qui fusent sur la manière dont nos dirigeants gèrent cette crise, l'urgence doit être, plus que jamais, de tout mettre en œuvre pour éradiquer ce fléau.

N'en doutons pas, il y aura bien un après ! Le tout est de savoir s'il sera plus social, plus juste et solidaire, ou, au contraire plus néfaste et austère pour l'ensemble des salariés et des retraités. Dans l'immédiat, la priorité du gouvernement est de relancer l'activité économique et de soutenir les entreprises par un plan de relance de 100 milliards. 20% financeront la baisse des impôts des entreprises et, pour lutter contre la pauvreté, sont prévus... 0,8%. Chacun appréciera !

100 milliards, c'est aussi la somme des actifs détenus par 15 000 Français dans des sociétés « offshores » du Luxembourg. C'est ce que révèle une enquête du « Monde » sur le nouvel eldorado de l'optimisation fiscale des plus aisés. L'enquête nous apprend encore que 157 nationalités sont représentées parmi les quelques 55 000 sociétés « offshores » qui gèrent les 6 500 milliards d'euros d'actifs. **Jamais, l'évasion fiscale n'a été aussi importante alors que la grande majorité de la population Française, salariés, retraités, commerçants... participe, via l'impôt, au financement des infrastructures publiques.**

Entre 2010 et 2019, les 500 plus grandes entreprises mondiales ont versé 9 100 milliards de dollars à leurs actionnaires, soit 90% de leur bénéfice ! Pendant la crise, malgré des pertes financières, dix des plus grandes marques de vêtements ont, à elles seules, reversé plus de 21 milliards de dollars. Dans le même temps, des millions de travailleurs de l'habillement ont perdu leur emploi !

Le montant démesuré des dividendes versés aux actionnaires inquiète même les fonds d'investissements, tel BlackRock qui estimait, en 2017, qu'en priorisant la rémunération des actionnaires, les entreprises sacrifiaient leur capacité à investir et fragilisaient leur santé économique. Au pays des lumières, 800 000 femmes et hommes ont vu leur vie basculer à cause du chômage et/ou de la précarité.

La Pandémie est sournoise et ravageuse à plus d'un titre. Elle est insensible à la situation sociale et, dans le marasme économique que nous subissons, n'a fait qu'amplifier davantage le profond fossé qui sépare une minorité privilégiée à la grande majorité des moins favorisés.

À un moment où la question de la dette liée à la COVID-19, le « qui va la rembourser », fait débat. Il n'est pas question, pour Force Ouvrière, qu'elle soit à la charge des seuls retraités et salariés. Nous refusons qu'elle serve d'alibi pour pressurer encore plus leur pouvoir d'achat, casser notre système de protection sociale et aggraver les conditions de départ à la retraite. Quoi qu'en disent certains :

Le combat syndical demeure et demeurera plus que jamais d'actualité !

Gérard Albessart

Aphorismes à méditer

1. D'un commun accord, tous les villageois ont décidé de prier pour avoir de la pluie. Le jour de la prière, tous les gens se sont réunis. Peu de temps après, il tombait des cordes, mais... seul un petit garçon avait un parapluie.
C'est ça, **la FOI**.
2. Quand vous lancez un bébé en l'air, il rit parce qu'il sait que vous l'attraperez.
C'est ça, **la CONFIANCE**.
3. Tous les soirs nous allons au lit, sans aucune assurance d'être en vie le lendemain matin, mais nous réglons les réveils pour nous réveiller.
C'est ça, **L'ESPÉRANCE**.
4. Nous prévoyons de grandes choses pour l'avenir sans vraiment connaître ce que sera cet avenir.
C'est ça, **L'ESPOIR**.
5. Nous voyons le monde divorçant, souffrant, injuste, un peu partout, mais nous nous marions.
C'est ça, **L'AMOUR**.
6. Sur une vieille chemise de retraité une phrase écrite: « Je ne suis pas un ancien de 70 ans, je suis un jeune de 16 ans, avec 54 années d'expérience ».
C'est ça, **le POSITIVISME**.

Je vous souhaite des jours heureux. Vivez votre vie comme l'expriment ces six petits textes !



Cotisations CSG, CRDS et CASA applicables pour 2021 : retrouvez le tableau des modalités d'application sur le site fédéral FOCOM, rubrique « RETRAITES », si vous avez des difficultés à vous connecter n'hésitez pas à nous contacter.

La déshumanisation des services administratifs et les impossibilités d'accès

C'est la réalité vécue au quotidien par l'ensemble des citoyens mais, plus particulièrement, par les retraités.

Ce n'est pas qu'un sentiment ressenti par quelques individus chagrins. Les chiffres donnés par le médiateur de la République sont sans appel. Plus de 90 % de ses dossiers proviennent de difficultés d'accès aux services de l'État ou de leurs dysfonctionnements.

Depuis plusieurs années, à grands renforts de déclarations gouvernementales, on nous a vendu comme miraculeuse « la simplification administrative par la dématérialisation des démarches ». Censée améliorer notre vie en nous débarrassant de tâches inintéressantes, elle a, corollaire pernicieux, entraîné qu'il est de plus en plus difficile de « rencontrer un humain » à qui exposer son

problème ou sa demande, quelqu'un susceptible de résoudre immédiatement l'affaire.

Si tous les services administratifs sont touchés, ce phénomène nocif s'étend largement au-delà, jusque dans les entreprises privées.

Le service public de proximité est un fondement de la République mais, quand les administrations qui lui sont dédiées pour chaque secteur sont difficilement accessibles, il ne remplit plus son rôle vis-à-vis des citoyens et la République n'est plus crédible.

Les cas de désagréments sont tellement multiples qu'on ne peut être exhaustif sur le sujet.

En résumé: on peut joindre la machine mais pas le machiniste !

Les difficultés sont multiples et variées.

En général ça commence comme ça : vous avez un problème et espérez joindre, une personne à même de le résoudre.

Pour commencer, la recherche des numéros de téléphones, des adresses mails ou géographiques vous prend déjà beaucoup de temps et d'énergie.

Enfin, croyant être muni des bonnes références, vous passez à l'action.



PAR TÉLÉPHONE

- ▶ Malgré moult tentatives vous n'arrivez à joindre que les répondeurs téléphoniques de plateformes qui vous invitent à rappeler plus tard. Inlassablement vous essayez et réessayez.
- ▶ Enfin, vous finissez par joindre un opérateur! Super! Hélas on vous dit d'emblée que le plus efficace est de vous servir de votre ordinateur. Après avoir compris que vous êtes sous équipé, donc, totalement arriéré, il vous passe un service qui n'est pas le bon! Puis, après vous avoir fait migrer d'un bureau à l'autre, on vous dit qu'on ne peut traiter votre affaire en ligne et que, dans votre cas, internet ou le courrier sont des solutions à votre service! Merci pour ce « précieux renseignement »!

Le parcours du combattant est loin d'être terminé.



PASSONS DONC À INTERNET

- ▶ Quelle chance! Vous avez un ordinateur et êtes dans une zone où l'accès à internet fonctionne

convenablement. Après avoir franchi la barrière technique vous vous croyez sauvé! Que nenni, il faut avoir l'adresse mail du bon service, arriver à exprimer son affaire dans le jargon adéquat et, en cas d'échec, ne pas désespérer, un miracle est toujours possible! De toute façon vous n'avez pas le choix, il vous faut persister encore et encore!

- ▶ Pas de chance, vous n'avez pas internet voire pas d'ordinateur. Quelle misère! Vu l'infructuosité des recherches téléphoniques, il ne vous reste plus que, eh oui, comme autrefois...

LE COURRIER

Vous vous décidez donc à écrire. Mais, là encore, il est très difficile de savoir à qui s'adresser.

C'est d'autant plus dommageable que, si vous n'envoyez pas votre requête au bon destinataire, vous ne le saurez pas, ou trop tard. Votre problème restera entier. De plus, si les échanges épistolaires restent une ultime solution, ils ne permettent pas, non plus, un rapport humain avec une personne compétente.

Enfinement : il vous faudra bien du courage et une grande volonté pour comprendre et intégrer « la simplification administrative ».

Force est de constater que nous sommes désormais dans un pays où il devient, c'est paradoxal, plus facile d'obtenir sa carte grise auprès d'un garagiste qu'à la préfecture.

Nous vivons une époque où même pour contacter un EHPAD où réside un proche il faut passer par l'étape : si vous souhaitez parler

- au service administratif faites le 1
- au pôle infirmier, faites le 2...
- etc.

La crise sanitaire a, de plus, servi d'alibi pour accroître encore la séparation entre les citoyens et les agents des services qui disposent, d'ailleurs, de moins en moins de guichets.

Plutôt que dématérialisation, mot prometteur à la mode, il convient, dans ce cas comme dans d'autres, d'évoquer la déshumanisation.

Certes, nous ne reviendrons sans doute jamais en arrière mais, au moins devrait-on essayer d'améliorer ce type de relations, ne serait-ce qu'en arrêtant de supprimer, partout, des emplois.

Par ailleurs, nous ne sommes pas des moutons de Panurge et il faudrait cesser de nous demander d'approuver comme étant un progrès remarquable ce qui est une véritable régression, technique, pratique et humaine.

CHARITÉ BIEN ORDONNÉE COMMENCE PAR SOI-MÊME (devise des membres du « CAC40 »)

Le millésime 2020 du « CAC40 », est paru en novembre, publié par « l'Observatoire des multinationales ». C'est le 3^{ème} véritable bilan annuel, totalement factuel, qu'il édite sur le sujet.

Il s'agit d'une radiographie complète des grandes entreprises françaises sous l'angle économique, certes, mais aussi social, écologique et démocratique.

De cet ensemble de chiffres et d'analyses, il ressort 4 informations principales ainsi qu'une question essentielle.

LES INFORMATIONS

1. des aides publiques massives, sans réelle contrepartie

Toutes les entreprises du CAC40 ont bénéficié d'aides publiques à l'occasion de la crise sanitaire, sans avoir, fondamentalement, changé leurs pratiques en matière de versement de dividendes, d'emploi, de gaz à effet de serre ou de fiscalité.

Certains groupes, comme Total ou Sanofi, ont prétendu ne pas avoir eu d'aides de l'État parce qu'ils n'avaient pas recours au chômage partiel ou aux reports de charge.

Mensonge ! Ils ont profité, en réalité, de formes de soutiens financiers, directs et indirects, débloqués, par les pouvoirs publics.

Pourtant, sans scrupule ni vergogne, bien qu'abreuvées d'aides, les entreprises du CAC40 ont largement maintenu leurs dividendes.

Seulement **8** les ont supprimés, parce qu'elles y étaient obligées par le gouvernement ou la Banque centrale européenne.

8 autres les ont même augmentés, au printemps 2020, et certains, comme L'Oréal, ne les ont réduits que de manière très marginale.

Ces entreprises ont ensuite multiplié les annonces de suppressions d'emplois en France et dans le monde.

Pourquoi se gêner ? Le gouvernement n'a pas posé de réelles conditions à l'octroi de ses aides, mis à part la suspension des dividendes pour les prêts garantis et les reports de charge.

En matière de chômage partiel, qui équivaut pourtant à une « nationalisation des salaires », dont le CAC40 a énormément profité et profite encore aujourd'hui, rien de concret n'est prévu comme, d'ailleurs, en matière d'emploi, de protection du climat ou de lutte contre l'évasion fiscale.

2. un impact industriel de plus en plus lourd sur la planète

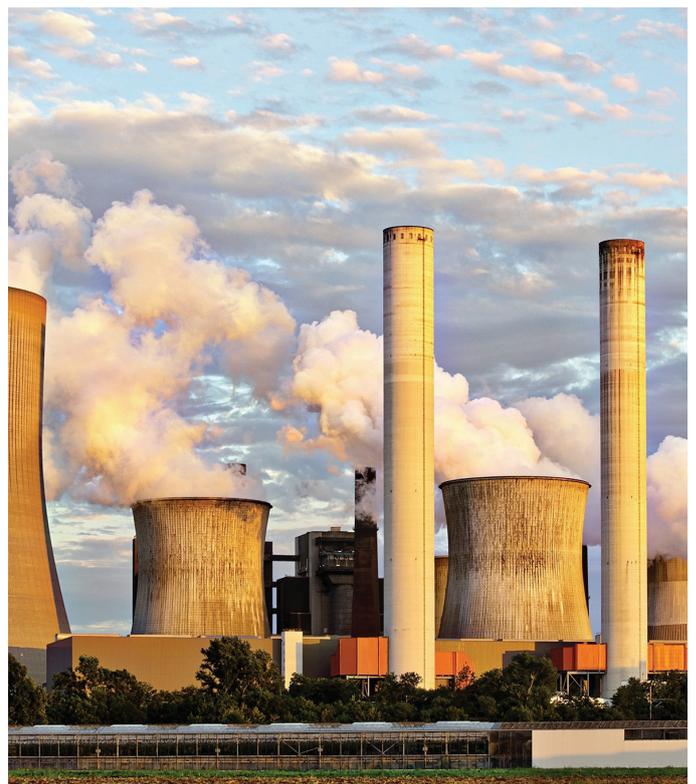
Les émissions de gaz à effet de serre déclarées par le CAC40 équivalent à 5 % des émissions mondiales et, malgré la profusion des beaux discours écologiques,

elles ne diminuent pas vraiment.

Bien sûr, globalement, elles ont baissé de 3,13 % depuis 2017 mais uniquement grâce à Engie. L'énergéticien, l'un des plus gros émetteurs de gaz à effet de serre de l'indice, s'est, officiellement, lancé dans une politique de désinvestissement de ses nombreux actifs liés au charbon.

Mais il s'agit d'un transfert de la pollution. Souvent, Engie n'a fait que revendre ses centrales et mines de charbon à des investisseurs moins sensibles à l'opinion publique. Quoiqu'il en soit, si l'on enlève Engie, **les émissions du CAC40 sont, en réalité, en hausse de 2,6 % depuis 2017.**

En outre, **20** firmes de l'indice boursier parisien ont encore augmenté leurs émissions entre 2017 et 2019, dont le groupe pétrolier Total (+3,3 % en deux ans), qui représente près de 30 % des émissions considérées. Le champion du grand écart entre les discours et la réalité est le groupe Danone. Il s'est donné, en 2020, le statut « d'entreprise à mission », énumérant des objectifs plus vertueux les uns que les autres : « améliorer la santé », « préserver la planète », « construire le futur »... Dans le même temps, il a émis (ça continue) davantage de gaz à effet de serre, généré plus de déchets, et consommé de façon outrancière l'eau, le plastique et l'huile de palme.



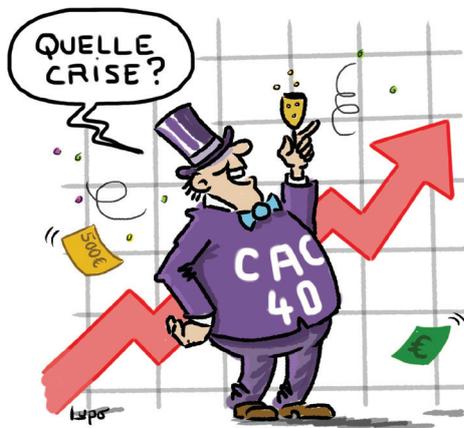
3. des patrons au service d'eux-mêmes et des actionnaires

Les patrons du CAC40 continuent à toucher des sommes stratosphériques, car leur rémunération est alignée sur les intérêts des marchés financiers, et de plus en plus, déconnectée de la réalité des salaires au sein de leurs groupes.

En 2019, ils ont perçu une rémunération moyenne de 5,5 millions d'euros, avec un pic à 25 millions pour celui de Dassault Systèmes.

La part fixe (le salaire proprement dit), ne représente plus que 1/4 de leurs émoluments.

Les 75 % restants sont constitués par la part variable et les actions, donc liés à des critères financiers et boursiers.



En outre, ils détiennent également des actions de leurs propres entreprises et touchent donc, eux-mêmes, des dividendes (plus de 500 000 euros en moyenne au titre de l'exercice 2019).

Comble d'hypocrisie, si le CAC40 publie, pour la première fois cette année, des « ratios d'équité » censés comparer la rémunération des dirigeants à celle des salariés moyens, de nombreuses entreprises ont calculé ce coefficient de manière délibérément biaisée, pour cacher l'ampleur des inégalités en leur sein.

4. l'emploi en France, principale variable d'ajustement

Les effectifs du CAC40 en France continuent de s'étioler d'année en année. Pendant que les dividendes étaient presque multipliés par 4, ils ont baissé de 12 % depuis l'an 2000.

Ils atteignent actuellement 4,8 millions de salariés dans le monde, un niveau stable par rapport à 2018.

Seulement, cette permanence apparente cache des réalités disparates. On observe dans certaines entreprises de fortes augmentations d'effectifs, mais qui sont souvent dues à des fusions plutôt qu'à de vraies créations d'emplois (Essilor avec Luxottica, Unibail-Rodamco avec Westfield, Safran avec Zodiac, Thales avec Gemalto).

Certaines de ces firmes sont, quant à elles, clairement engagées dans une politique délibérée de réductions de leurs effectifs, comme Carrefour (-15 % sur 2 ans), la

Société générale (-6 %) ou encore Sanofi (-5,8 %). Ces mêmes groupes ont déjà annoncé des suppressions d'emplois supplémentaires¹.

LA QUESTION

Les grandes entreprises françaises n'auraient-elles pas, finalement, profité de la crise sanitaire pour devenir encore moins responsables vis-à-vis du reste de la société ?

Avec la crise sanitaire provoquée par le virus Covid-19, il a beaucoup été question de souveraineté, de relocalisation et de « monde d'après ».

Aujourd'hui, cependant, à mesure que s'éloignent les élans de solidarité des premiers temps du confinement, ce qui reste est l'impression d'un renforcement de l'emprise des grands groupes et d'une érosion supplémentaire de leur responsabilité démocratique vis-à-vis du reste de la société.

Ils ont capté la plus grosse partie des aides débloquées par les pouvoirs publics, et, malgré ce que réclamaient nombre de syndicats, parlementaires et organisations de la société civile, ils ont obtenu que ces aides ne soient assorties d'aucune contrepartie réelle.

Dans le contexte de la crise, les liens déjà étroits entre « Bercy » et industriels se sont encore resserrés, pour gérer l'urgence et, ensuite, pour concevoir les plans de sauvetage et de relance.

Contre toute logique, le gouvernement semble plus convaincu que jamais que son seul salut est de soutenir, toujours davantage, les multinationales françaises, avec, pour résultat, de s'en rendre encore plus dépendant et de les laisser capter davantage les richesses.

« l'Observatoire des multinationales », outil de référence de cet article, se penche attentivement sur la réalité des chiffres et des faits.

L'exercice montre qu'il y a un fossé béant entre les beaux discours et les actes et qu'il y a donc plus besoin que jamais de règles du jeu contraignantes, de transparence, de débat démocratique contradictoire et, plus généralement, de sortir les pouvoirs publics de leur servitude volontaire envers les grandes entreprises.

Les retraités qui, depuis des années, subissent l'austérité doivent, néanmoins, paraît-il, faire preuve de solidarité.

Merci du conseil, mais il est inutile. Nous la pratiquons en permanence, sous de multiples formes et depuis longtemps.

Tiens, une idée : et si les « décideurs » et autres « donneurs de leçons » s'y essayaient.

Je sais, c'est un rêve utopique mais, en cette période où nos libertés sont sans arrêt, limitées, rêver n'est pas encore interdit.

Raymond DENOYELLE

¹ 780 000 emplois supprimés en 2020, touchant particulièrement le travail précaire dont les petits emplois des étudiants.

PETIT QUIZ NATURE

1) Quelle fleur figure sur les pièces de 2 centimes autrichiennes ?

- a) La rose
- b) Le cyclamen
- c) Le sureau
- d) L'edelweiss

2) Quel est l'autre nom de la fleur herbe de la trinité ?

- a) L'anémone
- b) La capucine
- c) La rose
- d) L'églantine

3) De quel pays est originaire la capucine ?

- a) Le Pérou
- b) La Thaïlande
- c) L'Afrique du Sud
- d) L'Italie

4) Quelles fleurs « fleurissent, fleurissent dans les prés » ?

- a) Les colchiques
- b) Les tulipes
- c) Les coquelicots
- d) Les glycines

5) Quelle est la saison de floraison du camélia ?

- a) Le printemps
- b) L'été
- c) L'hiver
- d) L'automne

6) De quel pays est originaire le muguet ?

- a) La France
- b) Le Japon
- c) L'Inde
- d) La Roumanie

Réponses :

1) d-2) a-3) a-4) a-5) a-6) b



Non les retraités ne sont pas des privilégiés ! Revalorisation des pensions, pouvoir d'achat, santé et autonomie: halte aux mépris, signez la carte pétition reçue ou allez sur le site <http://chng.it/5HDCZ4JrQh>

Le clafoutis, « c'est pas de la tarte ! »

C'est même un sujet polémique d'une grande importance et qui ne repose pas sur des arguments de seconde classe. Nous ne sommes plus au temps de l'inquisition mais notre devoir est quand même de dénoncer l'hérésie où elle a encore quelques racines.

Certains restaurants, voire des particuliers, ont le front de prétendre servir, comme clafoutis, une espèce de gâteau garni de pruneaux, voire de poires, de fraises ou encore de pommes ! Il y a de quoi les passer à la question !

Il est vrai que, pour des esprits peu au fait des grandes civilisations, l'origine du mot clafoutis peut amener à des libertés coupables. Clafoutis vient du provençal ou de l'occitan clafir qui veut dire garnir, remplir. Cela explique sans doute que certains y mettent n'importe quoi. On peut les comprendre... mais pas forcément les excuser !

Qu'il trouve son origine dans le Limousin, le Berry ou l'Auvergne, on ne doit pas déroger à la tradition qui fait force de loi : un clafoutis ne peut être garni que de cerises, et encore pas n'importe lesquelles !



QU'ON SE LE DISE, IL N'EST DE CLAFOUTIS QU'AUX CERISES!

Cela devrait d'ailleurs figurer au frontispice de tous les palais et chaumières.

De plus, dans la façon de faire, on trouve des différences et des résultats qui préfigurent des batailles sociales inattendues.

Le clafoutis c'est un peu la lutte des classes inversée, les pauvres peuvent se la faire belle !

➤ Le clafoutis bourgeois

Pâte mince parsemée de quelques cerises en une seule couche, souvent dénoyautées. Après ça, vous êtes dégoûtés à jamais.

➤ Le clafoutis populaire

C'est déjà mieux, il y a plus de cerises. Mais l'épaisseur n'y est toujours pas et la qualité des cerises est variable. On fait avec les moyens de la ville, l'excuse est valable.

D'autant que ça peut, quand même, commencer à donner une idée de ce que pourrait être le produit idéal.

➤ Et puis il y a le clafoutis paysan et des villages. Le vrai !

Dont voici la recette

Le matériel et les ingrédients pour 8 personnes

- Un plat en tôle de 40 cm de diamètre et d'au moins 4 cm de profondeur
- Un grand saladier
- 30 cl de lait entier
- 120 gr de farine
- 300 gr d'œufs (environ 5)
- 1 kg de cerises noires (équeuter les cerises). Il faut absolument trouver des petites cerises noires sucrées d'environ un centimètre de diamètre et bien mûres. « C'est pas de la tarte ! ».
- 10 cl de crème
- 150 gr de sucre en poudre
- 10 gr de beurre fondu
- 6 cl de sucre cristal

La préparation

- Préchauffer le four à 180 degrés
- Bien beurrer le plat légèrement chaud, et le saupoudrer de farine puis le remplir totalement de cerises, jusqu'au bord
- Chauffer le lait et la crème
- Mélanger au fouet la farine et le sucre en ajoutant les œufs un à un, puis incorporer le beurre, le lait et la crème préchauffés
- Verser le mélange sur les cerises de façon à les recouvrir
- Cuire à 180 degrés (environ 45 minutes)
- En fin de cuisson saupoudrer très légèrement de sucre vanillé
- Faire refroidir avant de consommer

Bien sûr il y a les saveurs et les odeurs, mais il ne faudrait pas passer au second plan le plaisir de cracher les noyaux.

Et si ce n'est pas bon... c'est que n'avez pas bien suivi la recette ! Recommencez !

Décès de notre camarade et ami AZEDE Étienne dit « Michineau »



Notre Camarade et ami AZEDE Étienne, dit « Michineau », nous a quittés en Novembre dernier, dans sa 97^{ème} année.

Il a fait toute sa carrière postale à « Pointe à Pitre principal » où il est entré, en 1952, comme facteur.

Adhérent à Force Ouvrière dès 1960, et bien qu'à la retraite depuis 1983, en homme d'engagement qu'il était, il participait toujours aux réunions des retraités FO COM Poste de Guadeloupe, accompagné de sa fille, adhérente FO, retraitée et ancienne Chef d'équipe des agents de la distribution et de l'acheminement de La Poste.

Il était Président de la caisse locale du Crédit Agricole, et membre dirigeant de plusieurs Associations.

Nous nous associons aux vibrants hommages qui lui ont été rendus par le Maire-Adjoint et le Maire des Abymes, commune dont, pendant de nombreuses années, Étienne avait été, lui-même, maire-adjoint.

Adieu « Michineau », nous ne t'oublierons pas.

HOMMAGE AUX MILITANTS DISPARUS

- ❖ M Christian BERGERY (Ardennes)
- ❖ Mme Jacqueline SERVAT (Ariège)
- ❖ M Claude BERNARD (Charente-Maritime)
- ❖ M Yvon PETIT (Charente-Maritime)
- ❖ Mme Anny JOUHAUD (Dordogne)
- ❖ Mme Jeanne ROUQUETTE (Haute-Garonne)
- ❖ M Gérard VERFEIL (Haute-Garonne)
- ❖ M François VITAL (Haute-Garonne)
- ❖ M Maurice GAUTIER (Gironde)
- ❖ M Philippe LABROUSSE (Gironde)
- ❖ M Alain LEGRAND (Ille-et-Vilaine)
- ❖ M Régis LENOUEVEL (Isère)
- ❖ M Pierre BARRIEU (Landes)
- ❖ Mme Solange LESBATS (Landes)
- ❖ M Romain COUDOUR (Loire)
- ❖ M Georges PASCAL (Haute-Loire)
- ❖ Mme Jeanine ALLARD (Loiret)
- ❖ M Fernand ANTOINE (Moselle)
- ❖ Mme Annick HAUTH (Moselle)
- ❖ M Gaston HONNERT (Moselle)
- ❖ M André PILLOT (Pas-de-Calais)
- ❖ Mme Claire COLLANGE (Puy-de-Dôme)
- ❖ M Maurice BENEZET (Pyrénées-Orientales)
- ❖ M Francis CAMBON (Pyrénées-Orientales)
- ❖ Mme Françoise FAYE (Pyrénées-Orientales)
- ❖ Mme Michèle MONNOT (Haut-Rhin)
- ❖ M Jean RIGAUD (Haut-Rhin)
- ❖ M Fernand FERRY (Rhône)
- ❖ Mme Mathilde BERGER SABATEL (Savoie)
- ❖ M Georges BLANCHARD (Paris)
- ❖ M Bernard DEVRED (Paris)
- ❖ M Francis GUILLEMAIN (Paris)
- ❖ M Yves MOREL (Paris)
- ❖ M Léon SINIEN (Paris)
- ❖ M Henri DEPERROIS (Seine-Maritime)
- ❖ M Christian MOCHOLI (Vaucluse)
- ❖ Mme Rosemonde LEGER (Vienne)
- ❖ Mme Louise LE GUILLOU (Val-de-Marne)
- ❖ M Clément DUVERGER (Guadeloupe)

À LEURS FAMILLES ET À LEURS PROCHES, NOUS PRÉSENTONS NOS SINCÈRES
CONDOLÉANCES ET LES ASSURONS DE NOTRE SYMPATHIE ATTRISTÉE.